

DECLARATION PORTANT SUR
LE POINT 136 DE L'ORDRE DU JOUR
« L'AMELIORATION DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES »

-*_

71ÈME SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES

-*_

New York, le 13 octobre 2016

-*_

Madame la Présidente,

Avant tout, permettez-moi d'abord de vous féliciter pour votre élection comme Présidente de la Cinquième Commission durant la période de la 71eme session de l'Assemblée générale des Nations Unies. J'associe à mes félicitations tous les autres membres élus qui vous seconderont dans vos importantes charges.

Par ailleurs, ma délégation est aussi reconnaissante à S.E.M. Durga Prasad Bhattarai et aux autres distingués membres du bureau sortant pour leur travail remarquable accompli lors de la précédente session.

Je voudrais enfin dire à Monsieur Yukio TAKASU, Secrétaire général adjoint à la gestion, toute notre appréciation pour la qualité du rapport sur *« l'amélioration de la situation financière de l'Organisation des*

Nations Unies », figurant dans le document A/71/, et son exposé devant la Commission, sur ce point, le 5 octobre passé.

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par les représentants de la Thaïlande et du Tchad, respectivement aux noms du Groupe des 77 et la Chine (G77) et du Groupe africain.

Madame la Présidente,

A l'instar des années passées, ma délégation voudrait faire part de sa position sur ce point de notre ordre du jour qui revêt une importance particulière dans la vie de l'Organisation.

Le Sénégal prend note de la « *bonne santé financière* » de l'ONU avec des indicateurs « *globalement sains et positifs* » comme ceux de l'exercice précédent. Cependant, cette réalité cache mal le problème de trésorerie du budget ordinaire qui sur les 2,6 milliards de dollars budgétisés en 2016, plus d'un milliard n'a toujours pas été payé.

Si cette tendance n'est pas renversée dans les prochains mois, la situation risque d'être intenable et des tensions de trésorerie sont à craindre à la fin de l'année.

Madame la Présidente,

Malgré ses ressources limitées et les difficultés économiques auxquelles il fait face, le Sénégal s'est fait un devoir, à la mesure de ses responsabilités sur la scène internationale, d'honorer la totalité de ses obligations financières concernant l'Organisation. Cela est illustré par son occupation, depuis quelques années, de la première place du tableau d'honneur des pays ayant acquitté l'intégralité de leurs cotisations aussi bien pour le budget ordinaire, le plan-cadre

d'équipement, les financements des tribunaux internationaux et de leur Mécanisme résiduel, ainsi que de toutes les opérations de maintien de la paix.

Nous nous inquiétons de l'accroissement du nombre d'Etats membres en retard de leurs contributions statutaires.

Notre propension à exiger des résultats à l'Organisation doit allier notre engagement à honorer nos obligations contributives en intégralité et à temps. Cela participe à la facilitation de la mise en œuvre des mandats et programmes de l'ONU qui, faut-il le rappeler, répondent à une demande de ces mêmes Etats.

Ces retards de contributions au titre du budget ordinaire, des OMP, des Tribunaux internationaux et du Plan-cadre d'équipement représentent une très grande partie du budget de l'ONU et témoignent de l'embaras de l'Organisation à s'acquitter de ses nobles tâches mais aussi de la situation de trésorerie tendue à laquelle elle fait face puisque ces réserves sont quasiment épuisées.

Madame la Présidente,

Le monde connaît une situation économique pas du tout reluisante et les contraintes financières imposées à nos budgets nationaux doivent nous pousser à gérer parcimonieusement le peu dont nous disposons. C'est pourquoi, nous pensons qu'il devait en être de même pour notre Organisation qui fait face à une rareté financière.

A cet égard, l'Onu doit, tout en améliorant la collecte de ses ressources budgétaires, continuer à faire preuve d'imagination novatrice afin de renforcer l'efficacité de ses actions. Comme par le passé, le Sénégal pense que l'Organisation doit être gérée selon les normes les plus

élevées en matière d'efficience, de transparence et de maîtrise des coûts de fonctionnement.

Madame la Présidente,

Au vu du nombre important d'Etats membres qui ne sont pas à jour de leur contributions statutaires, cette situation risque d'avoir des conséquences sur le remboursement des pays contributeurs de troupes, qui sont pour la plupart des pays en développement et comptent sur ces remboursements pour la mise en condition de leurs contingents et le renouvellement du gros matériel mis à la disposition des missions.

Concernant le financement des opérations de maintien de la paix, Nous saluons les efforts faits dans le cadre des montants à rembourser aux Etats membres au titre des contingents, des unités de police constituées et du matériel appartenant aux contingents, mais aussi, nous exhortons l'Onu à plus de diligence dans ces remboursements pour éviter de pénaliser les pays fournisseurs de contingents.

Je vous remercie de votre attention